

## QUELLES AMBITIONS POUR LES ACTIVITÉS SOCIALES ?

La FNME-CGT a défini plusieurs axes prioritaires.

### Du côté des vacances et des loisirs

**Renforcer l'offre en matière de vacances et loisirs.** La CCAS et les CMCAS continueront d'enrichir les possibilités et de proposer des activités pour l'ensemble des bénéficiaires.

**Comblent la diversité et la multiplicité des demandes.** Grâce à une mutualisation des compétences et des moyens ainsi qu'à une démarche de co-construction, les activités sociales seront en mesure de proposer des offres de haute qualité dans une vaste palette de domaines : sportif, linguistique, international, développement, thématique, nature, numérique, scientifique, etc. Aucune catégorie d'activités ne sera oubliée.

Ces coopérations permettront de ne plus s'appuyer uniquement sur nos seules ressources humaines et patrimoniales, mais d'ouvrir largement le champ des possibles.

### De la culture

**Développer notre politique culturelle** en combinant exigence et accessibilité, citoyenneté et ouverture d'esprit, l'éducation populaire restera au cœur de notre démarche.

### De la restauration

**Assurer la pérennité et accroître l'attractivité de la restauration méridienne**, en plaçant les employeurs devant leurs responsabilités et en s'adaptant aux nouvelles tendances de consommation urbaine.

### De la santé, de l'action sanitaire et sociale et des assurances

**Affirmer son engagement en faveur de l'épanouissement des individus et de la recherche du bien être social, physique et mental.** En s'appuyant sur l'Observatoire de la Santé Sociale des Industries Électriques et Gazières (OSSIEG) et en multipliant les partenariats, les activités sociales poursuivront le développement de leur politique de santé, tout en consolidant le lien social. Actions de prévention et d'éducation, renforcement des contenus, expertises, recherche et identification des risques de santé, autant d'éléments qui seront intensifiés au moyen, notamment, de synergies entre les différents acteurs et structures sanitaires et sociales.

**Améliorer les prestations et la tarification en matière d'assurances**, en développant l'ensemble des garanties à la personne et aux biens, grâce à la valorisation du contrat groupe.

### De la jeunesse

**Réactualiser le projet éducatif** en y intégrant une démarche de participation active, ouverte sur le monde et engagée, valorisant les échanges et la citoyenneté, tout en tenant compte des nouveaux usages du numérique.

**Soutenir l'accessibilité des jeunes aux droits fondamentaux** que sont la santé, le logement, l'emploi, la culture, la mobilité, etc., grâce à un projet global pertinent.

### Et enfin, du fonctionnement

**Continuer la modernisation des activités sociales** par la décentralisation de la gestion des organismes, la déconcentration, l'informatisation, mais aussi la simplification numérique de l'offre, tout en renforçant la proximité auprès des agents, par le biais des CMCAS.

## LES ACTIVITÉS SOCIALES EN BREF

**660 000 bénéficiaires**

**80 % des bénéficiaires** utilisent au moins 1 offre par an

Un budget prévisionnel de **431 millions d'euros en 2016**